

## **C.T.S.D. du 7 avril 2015**

Depuis 2011 au moins, nous n'avons, malheureusement, aucune difficulté pour écrire le début de nos déclarations. En effet, les années se suivent et se rassemblent. Une nouvelle fois, l'**UNSA Education** condamne fermement la décision unilatérale du Gouvernement qui a entraîné le report de la carte scolaire 1er Degré pour cause d'élections, départementales cette fois. Le calendrier des instances a été fortement impacté, la publication des mesures (ouvertures et fermetures de classes et/ou de postes) étant prévue, au mieux, après le 28 avril, les opérations de mutations des Personnels étant, elles, reportées au 19 juin.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour débattre de la préparation de la rentrée scolaire 2015/2016 dans le 1er Degré. Le cadre a été posé par le **Comité Technique Académique** de janvier dernier où les 241 emplois supplémentaires attribués à notre académie ont été répartis entre les 5 départements que compte, pour quelques temps encore, notre région. Cette répartition a été faite en fonction des priorités académiques retenues. Nous prenons acte des 159 créations au titre des évolutions démographiques pour une augmentation annoncée de 2 219 élèves, soit 1 poste pour 14 élèves, ce qui est nettement mieux que l'année dernière où la dotation globale ne permettait même pas de couvrir les besoins (130 emplois pour plus de 3 000 élèves).

Nous nous félicitons aussi de la poursuite des mesures spécifiques en faveur du 1er Degré (financement des décharges de directeurs d'écoles, scolarisation des élèves de moins de 3 ans, dispositif « plus de maîtres que de classes », ...), mais nous regrettons que la **Lozère** ne soit dotée que pour ce dernier point, alors qu'elle est aussi concernée pour les décharges de direction de 3 écoles à 9 classes.

L'écart entre le constat 2014 et la prévision 2015 est estimé à moins 51 élèves (ou 52 selon les services académiques). L'écart entre l'effectif actuel et la prévision 2015 confirmerait cette tendance puisqu'il serait de moins 121 élèves (- 154 en préélémentaire et + 33 en élémentaire). Mais la carte scolaire de notre département ne doit pas, pour nous, être construite uniquement sur ces données chiffrées.

Entre 2010 et 2015, la **Lozère** aurait perdu 166 élèves dans le Public (soit - 3,57%) et 232 élèves dans le Privé (soit - 8,95%). L'enseignement Public a « rendu » 18 Equivalents Temps Plein durant cette période. Et le Privé, de combien d'emplois a-t-il été ponctionné ? Tendances similaires pour l'évolution des effectifs mais le traitement a-t-il été identique en ce qui concerne la répercussion sur les moyens ?

Nous avons été choqués par le nombre très important d'écoles alertées pour une fermeture de classes : 44 (soit 54,32%) ! Sans remettre en cause cette procédure, nous estimons que cela démontre la nécessité de repenser notre carte scolaire dans sa globalité et non d'agir au coup par coup, au gré des dotations ou des retraitements d'emplois.

Sans entrer dans le détail des mesures proposées, qui feront l'objet de la discussion à venir, nous souhaitons évoquer quelques points d'ordre général.

Certes, cette carte scolaire est « techniquement bien maîtrisée », car au final, si l'on ne prend en compte que les situations où il y aurait perte d'un poste, cela ne concernerait « que » deux écoles, Montrodat et Villefort. Mais les mesures touchant le remplacement ne sont pas anodines, notamment le « transfert » du poste de St Germain du Teil à Florac. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : une réorganisation du remplacement est sans doute nécessaire, nous sommes prêts à en débattre, mais dans le cadre d'une réflexion approfondie et d'une véritable concertation. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour preuve la situation de Langogne qui récupérerait un poste de remplaçant perdu (injustement ?) en 2010 ...

Une préparation de rentrée à moyens constants (ou presque) conduit donc l'Administration à mettre en œuvre l'amélioration des décharges de Direction sur la dotation départementale. Le « hasard » faisant bien les choses, la récupération du quart de décharge de Villefort compense parfaitement les besoins nécessaires pour le « financement » des décharges des écoles à 9 classes ...

Des besoins, il en existe pourtant au Groupe Scolaire Élémentaire de Saint Chély d'Apcher, à Mende Fontailles Élémentaire, à Meyrueis, au Collet de Dèze, à Aumont Aubrac ou à Grandrieu ... Mais force est de constater, une nouvelle fois, que l'équité n'est pas à l'ordre du jour.

Mais tout n'est pas négatif. Nous nous félicitons du défléchage d'un nombre non négligeable de supports « anglais » (15), ce qui représente 21,43% de la totalité des supports adjoints fléchés (y compris les cursus bilingues).

Si certains dossiers évoluent plutôt favorablement, de nombreuses interrogations demeurent à propos de la formation initiale et sur l'avenir des RASED par exemple ...

La gestion des emplois administratifs n'est plus débattue, depuis très longtemps, dans cette instance, et nous le regrettons. Nous tenons néanmoins à condamner la suppression envisagée d'un demi poste au collège de Saint Chély d'Apcher. Nous rappelons ici la revendication de l'**UNSA Education** d'au moins un demi poste administratif par collège afin de faciliter le travail du gestionnaire adjoint et/ou du secrétariat administratif.

Nous souhaitons terminer notre intervention par quelques mots sur un dossier évoqué récemment par Madame la Ministre, celui du calendrier scolaire. Elle a notamment annoncé que les vacances de printemps seraient avancées d'une semaine pour toutes les zones (pour satisfaire les demandes des professionnels des zones de montagnes), ce qui, de fait rallongera encore une dernière période qui est déjà trop longue !

L'**UNSA Education** n'était pas satisfait de la précédente version du calendrier scolaire et l'est encore moins de celle-ci, qui déséquilibre davantage le rythme de l'année scolaire.

Nous aimerions que cette question soit remise à plat en explorant notamment la possibilité de déconnecter le calendrier du lycée, contraint par les épreuves du bac, de celui de l'élémentaire et du collège, et d'étudier la possibilité de petites vacances supplémentaires permettant une pause pendant la 5ème période toujours trop longue.